

 <b>Durée</b> <b>2 jours soit 14 heures</b>	 <b>Effectif</b> De 5 à 12 personnes	 <b>Lieu</b> Renseigner sur la convention de formation	 <b>Tarif</b> <b>Sur devis ( ou dans la convention de formation )</b>
--	--	--	---

 Accessibilité : Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, contactez-nous pour envisager les modalités d'adaptations.

 <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir acquis les compétences nécessaires sur les dispositions spécifiques du BTP (petits et grands déplacements, règle de l'absence, déduction forfaitaire spécifique, congés payés...)</li> <li>- Etablir une paie conforme aux spécificités du BTP</li> <li>- Limiter les risques de contestations en matière sociale et fiscale</li> </ul>	 <b>Prérequis ( Démarrage 10 minutes avant la session pour l'accueil des apprenants dans la classe virtuelle )</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute personne qui souhaite maîtriser les techniques de la base de la paie et vérifier ses connaissances</li> </ul>
--	--

 <b>Pédagogie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise du support de formation</li> <li>- Animation pédagogique favorisant la réflexion et les échanges entre les apprenants et les apprenants / formateurs</li> <li>- Apports théoriques et pratiques</li> <li>- Formation basée sur des exercices et des retours d'expériences</li> </ul>	 <b>Méthodes pédagogiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tour de table collectif avec l'intervenant</li> <li>- Quiz pour faire le point sur ses compétences</li> <li>- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, études de cas</li> <li>- A la fin, reprise du quiz du départ</li> <li>- Évaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation</li> </ul>
--	--

 <b>Méthodes et modalités d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation basée sur des exercices</li> <li>- Attestation d'assiduité établie à partir des feuilles d'émargement</li> </ul>	 <b>Publics visés</b> Responsables paie, gestionnaires paie, comptables,, chargés de l'établissement des paies dans le BTP
---	---



## PROGRAMME

Durée	Contenu	Matériel pédagogique
30 mn	Présentation des apprenants, du programme, du formateur et réponse au quiz du début de la formation	
9 h 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conventions collectives à appliquer, le respect des classifications des salariés</li> <li>- Les mentions obligatoires du bulletin de paye</li> <li>- Les éléments qui composent un salaire brut : Salaire de base Les heures supplémentaires Les autres heures (dérogation, nuit, jour férié...) Les indemnités de petits déplacements (trajet, transport, repas) Les grands déplacements ...</li> <li>- La règle de l'absence</li> <li>- Les primes : la vigilance à avoir</li> <li>- Les différents avantages en nature</li> <li>- La déduction forfaitaire spécifique : l'abattement de 10% - les règles à appliquer à partir de 2023</li> <li>- Le calcul des bases de cotisations et les taux à appliquer</li> <li>- Le taux d'accident de travail</li> <li>- Le taux fonction support</li> <li>- Les congés payés du BTP</li> <li>- Le chômage intempéries du BTP</li> </ul>	Support pédagogique Questions/réponses

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le calcul de l'effectif de la sécurité sociale</li> <li>- Le bloc fiscal et les mentions obligatoires du bulletin de paie : Mentions fiscales obligatoires au 1er janvier 2022</li> </ul>	
1 h	Le BOSS (Bulletin officiel de la Sécurité Sociale) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principaux impacts en paie</li> </ul>	Support pédagogique Questions/réponses
15 mn	L'activité partielle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les règles applicables en 2022</li> </ul>	Support pédagogique
30 mn	Prévoyance – Santé – Retraite supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- modalités et délais de mise en conformité</li> </ul>	Support pédagogique Modèles de documents
1 h 30	Présentation des nouveaux bulletins de salaire et tableaux de suivis de la réduction et des cotisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de cotisations – Taux de cotisations</li> <li>- Prolongation de l'exonération fiscale et sociale sur les heures supplémentaires et complémentaires</li> </ul>	Modèles de bulletins et tableaux de suivis
15 mn	Les mesures à venir <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tarification de la cotisation d'accidents du travail : Majoration forfaitaire entreprise de 10 à moins de 20 salariés</li> <li>- Obligation de verser le salaire sur un compte dont le salarié est titulaire ou cotitulaire</li> </ul>	Support pédagogique
30 mn	Bilan de la journée	Reprise du quiz du départ, enquête de satisfaction, tour de table, remise des attestations de formation.

### Cas pratique

**A partir d'exemples et d'exercices, l'apprenant disposera d'une méthode de travail permettant de contrôler les paies établies dans l'entreprise.**